

## Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Varia-Pack, situé à B-3012 WILSELE, Aarschotsesteenweg 114, déclare que le produit décrit ci-dessous:

**Référence et description:** 67010013 - (HOT75116) - Container HMR FASTPAC rond noir 130x70mm 500ml - S75116

**Composition du produit (matière):** Plastic PP

### Est conforme aux réglementations européennes et belges ci-dessous:

- Directive 94/62/CE et amendements
- Règlement 1935/2004/CE
- Règlement 10/2011/CE et amendements
- Règlement 2023/2006/CE et amendements
- Règlement 1895/2005/CE
- Regulation 2022/1616 CE
- Règlement 2024/3190 EU

Dans les conditions d'utilisation suivantes:

### - Type de denrée alimentaire destiné à entrer en contact avec le produit:

| Code   | Description                                                    |
|--------|----------------------------------------------------------------|
| FC-011 | Apte au contact de toutes les denrées alimentaires acides      |
| FC-007 | Apte au contact de toutes les denrées alimentaires sèches      |
| FC-008 | Apte au contact de toutes les denrées alimentaires grasses     |
| FC-014 | Apte au contact de toutes les denrées alimentaires alcooliques |
| FC-010 | Apte au contact de toutes les denrées alimentaires aqueuses    |

### - Conditions de tests sélectionnées:

| Simulant de denrée alimentaire | Durée de contact en jours ou heures à la température de contact pour l'essai   | Conditions de contact prévues                                         |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| A: Ethanol à 10 % (v/v)        | OM5: soit 2 heures à 100°C ou à la température de reflux, soit 1 heure à 121°C | Applications à haute température à une température maximale de 121°C. |
| B: Acide acétique à 3 % (m/v)  | OM5: soit 2 heures à 100°C ou à la température de reflux, soit 1 heure à 121°C | Applications à haute température à une température maximale de 121°C. |
| D1: Ethanol à 50 % (v/v)       | OM5: soit 2 heures à 100°C ou à la température de reflux, soit 1 heure à 121°C | Applications à haute température à une température maximale de 121°C. |

## Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

|                    |                                                                                      |                                                                          |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| D2: Huile végétale | OM5: soit 2 heures à 100°C<br>ou à la température de reflux,<br>soit 1 heure à 121°C | Applications à haute température à<br>une température maximale de 121°C. |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|

### **- Conditions de stockage:**

A conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière, température entre 15°C et 25°C, dans un endroit ventilé, éloigné de sels et d'acides, à conserver dans son emballage/carton d'origine fermée, les rouleaux doivent être stockés verticalement.

### **- Traitement éventuel du produit:**

N'est pas d'application

### **- Information supplémentaire:**

- Le temps et la température maximale à utiliser: 1h à 121°C.
- Ne pas utiliser au four traditionnel. Usage du four à micro-ondes uniquement pour le réchauffement.
- Convient pour contact à longue durée d'aliments à température ambiante ou plus bas
- Peut être utilisé dans une armoire chauffante pendant max. 4 heures à 90°C.

### **- Rapport surface/volume:**

Assomption théorique que 1Kg d'aliments est emballé avec 6 dm<sup>2</sup> d'emballage  
Nos produits sont des produits standards, si le produit est apte pour emballer tous les aliments nous sommes dans l'impossibilité de calculer le rapport surface/volume réel pour toutes les applications possibles. De ce fait nous nous basons sur l'assomption théorique susmentionnée.

### **- Information en ce qui concerne les additifs à double fonctionnalité:**

| <u>FCM</u> | <u>Ref--nr</u> | <u>CAS-nr</u> | <u>SML (mg/kg)</u> |
|------------|----------------|---------------|--------------------|
|            | E171           | 0013463-67-7  |                    |
|            | E470a          |               |                    |
|            | E471           | 0000123-94-4  |                    |
|            | E553b          |               |                    |

### **- Informations relatives aux substances soumises à restrictions (Limite de Migration Spécifique):**

| <u>FCM</u> | <u>Ref--nr</u> | <u>CAS-nr</u> | <u>SML (mg/kg)</u> |
|------------|----------------|---------------|--------------------|
| 00106      | 89040          | 0000057-11-4  |                    |
| 00433      | 68320          | 0002082-79-3  | 6                  |
| 00779      | 39815          | 0182121-12-6  | 0.05               |
| 00816      | 45704          |               | 5                  |
|            | Aluminium      |               |                    |

Cette déclaration est valable sous les conditions suivantes:

- Que le produit soit utilisé dans des conditions normales et adéquates pour lequel il est destiné.
- Qu'aucune modification, ni ajout de substance quelconque ne peut être apportée

## **Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires**

---

(intentionnellement ou non intentionnellement et/ou par la suite de l'utilisation) pouvant résulter dans une modification de la nature (une détérioration ou dénaturation) du produit.

- Le produit ne peut être utilisé que pour les aliments, durée et température de contact repris dans cette déclaration.

### Restrictions:

- Le produit est conçu pour une utilisation unique. En cas d'une réutilisation les propriétés mécaniques et/ou autres caractéristiques peuvent changer et de ce fait la conformité alimentaire n'est plus couverte ni garantie par cette déclaration.

- Dans le cas d'un produit imprimé, la face imprimée ne peut pas entrer en contact direct avec l'aliment.

L'utilisateur est le seul responsable afin de vérifier et de tester si le produit est apte à l'utilisation qu'il veut y donner ainsi que de vérifier la conservation de l'aliment et la comptabilité entre l'aliment et le produit.

L'utilisateur est le seul responsable afin de vérifier et de tester que le produit ne change pas les caractéristiques organoleptiques et/ou la composition de l'aliment.

Varia-Pack est un négociant et ne change rien au produit.

L'information reprise sur cette déclaration a été fournie par le fournisseur du produit concerné.

Cette déclaration peut être adaptée sans avertissement préalable et est valide jusqu'au 13/02/2028.

Les versions récentes peuvent toujours être retrouvées sur notre site internet.

WILSELE, LE 26/02/2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Walter Gillijns".

Walter Gillijns  
Managing Director